

LIGUE MOTOCYCLISTE DE CHAMPAGNE

Après élections du 17 décembre 2011 à Lafrancheville-(08)

PRESIDENT



TOURTE Jean-Pol
(MC CHARLEVILLE-MEZIERES)

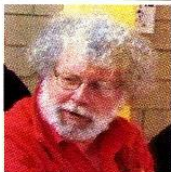
1er VICE PRESIDENT

VICE PRESIDENT MARNE



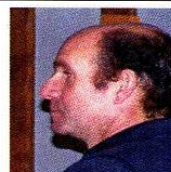
FAIVRE Joël
(UM MARNE)

VICE PRESIDENT ARDENNES



LECOESTER Stéphane
(MCP ROCROI)

VICE PRESIDENT AUBE



SOT Michel
(UM AUBE)

VICE PRESIDENT Hte MARNE



GIRAUX Michel
(MC HAUT MARNAIS)

SECRETAIRE TRESORIER

Présidente Commissaires



TESSIER Nathalie
(TEAM MX MENU)

SECRETAIRE ADJOINT



DELANDHUY Jean-Noël
(AMC SOMMAUTHE)

TRESORIER ADJOINT

Président Chronométrage



GABREAUX Mickaël
(MC MANRE)

PRESIDENT TRIAL



CHAPLAIN Laurent
(MC MAILLY LE CAMP)



DUPUIS Philippe
(MC EPERNAY)



DUJANCOURT Ludovic
(MC 3 COMMUNES)

PRESIDENT TECHNIQUE

PRESIDENT VITESSE TOURSME



FRIQUET Joël
(UM MARNE)



LACHUT Joël
(ARDENN MOTO PASSION)



LAROSE Didier
(MC CHARLEVILLE)



LAMOUREUX Ferdinand
(MC 3 COMMUNES)



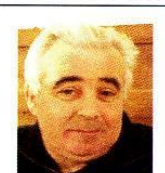
LOIX Régis
(ARDENN MOTO PASSION)

MEDECIN



MICHAUDET Jérôme
(MCP ROCROI)

PRESIDENT MOTO-CROSS



RAGUET Patrick
(ARDENN MOTO PASSION)



SANZEY Thierry
(SANZEY ENDURO EXTR.)



SEGUIN Philippe
(UM MARNE)

QUAND C'EST FINI, CA RECOMMENCE.....

A peine rentrée de l'AG, Nathalie a reçu un 1^{er} mail de Gilbert BRUGNON. A peine j'avais préparé une réponse, qu'il envoyait déjà un second email. Désormais, il peut en envoyer d'autres, je n'y répondrai plus.

JPT

1^{er} mail de Gilbert BRUGNON

----- Message d'origine -----

De : "Moto Club Epernay" <motoclubepernay@orange.fr>

Date jeu. 22/12/2011 19:49

À : "Nathalie LMCA" <nathalie.lmca@wanadoo.fr>

Objet : Re: Compte rendu de l'Assemblée générale Elective

Bonsoir Nathalie,

Merci de nous avoir envoyé aussi rapidement le procès verbal des élections du 17 décembre dernier.

Toutefois, comme l'indique la presse du 21 décembre, le rapport élude les débats antérieurs aux élections à savoir :

1 : Après la présentation des candidats, à la question posée : tous les candidats ont-ils bien déposé par lettre recommandée avec AR leur candidature comme l'exige les statuts de la LMRC.

Il a été répondu : oui, cependant les courriers l'attestant avaient été oubliés au domicile du trésorier, empêchant ainsi toute vérification par la commission désignée de la légalité des candidatures et des dépouillements.

2 : Les clubs disposant de plus d'une voix ont souhaité pouvoir disposer d'1 bulletin par voix, et non pas d'1 bulletin pour 2 voix ou d'1 bulletin pour 3 voix comme cela a été imposé.

3 : Devant insistance des clubs concernés, le Président sortant, Mr Joël FAIVRE, a téléphoné à Mr Patrick LAMOUREUX (Vice-président de la FFM). Ce dernier a bien confirmé qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule et unique voix par bulletin et que toute autre forme de vote n'était pas réglementaire.

4 : La ligue n'ayant à sa disposition autant de bulletin que de voix, certain club ont bien reçu un nombre de bulletin correspondant aux nombre de voix auxquels ils avaient droit, mais pas tous.

5 : Malgré cette mise en garde fédérale, le vote a tout de même eu lieu et s'est déroulé sans problème particulier.

Je pense que ces éléments donnent le fond et l'ambiance des débats et doivent être consignés au procès verbal. Ainsi, dans 4 ans, les erreurs d'aujourd'hui ne seront plus commises promettant ainsi un débat plus serein, sans suspicion, afin que seule s'exprime la même passion qui nous anime "La moto et ou le quad".

Question : quand penses-tu nous faire parvenir le rapport de l'AG ordinaire.

Tu es l'unique destinataire de ce mail, à toi de voir pour modifier le PV, je t'autorise à le partager avec les autres Clubs de la Ligue et la FFM au besoin.

Cordialement

Gilbert BRUGNON

Président du Moto-Club d'Epernay

<http://www.motoclubepernay.com>

Tél / Fax 03 26 54 30 03

MA REPONSE

Salut Gilbert

Après les élections, ayant abandonné la Trésorerie, je pensais naïvement : « Au moins, maintenant, Gilbert me laissera tranquille ». C'était vrai et faux à la fois. Sur la compta, tu es calmé, mais au reçu de ton mail concernant la régularité des élections, je constate que ta 8^{ème} veste t'a rendue plus acariâtre que jamais.

- 1) Tu mets en doute l'authenticité des envois de candidatures avec accusé de réception et tu sous entends que c'est volontairement que je les ai « oublié » pour ne pas les donner aux scrutateurs.
 - Réponse : Entre le 27 octobre, date d'ouverture des candidatures et le 17 novembre (cachet de la poste faisant foi), date de clôture, la liste a été actualisée 12 fois sur le forum de la ligue. Dès le dernier jour, tu avais donc en ta possession le nom de tous les candidats, puisqu'aucune modification n'a été apportée par la suite.
 - Solution : Les enveloppes avec accusé de réception de tous les candidats seront à la disposition des membres du Comité Directeur lors de la prochaine réunion.

- 2) Tu écris à propos de Patrick LAMOUREUX : « Ce dernier a bien confirmé qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule et unique voix par bulletin et que **toute autre forme de vote n'était pas réglementaire** ».
 - Réponse : Patrick s'est trompé. En effet, la fiche n°4 du **Guide pour les élections 2012**, (en annexe), conforme aux statuts types des Ligues adoptés le 14 juin 2010 par l'Assemblée Générale de la FFM stipule :

« Il est proposé en conséquence des bulletins types à 1 voix. Les bulletins à 1 voix permettent un meilleur secret du vote. Néanmoins, **rien n'interdit de faire des bulletins avec un nombre de voix supérieur** (adopter à ce moment là une couleur différente pour chaque type de bulletins). Mais attention le nombre de voix doit quand même permettre de garantir la confidentialité du vote. »

Dans le cas qui nous concerne, 9 bulletins de 3 voix pouvaient être distribués à 7 clubs. La confidentialité était donc préservée.

- Solution : Je vais demander à Nathalie d'envoyer le guide des élections édité par la Fédération à tous les membres du comité directeur.
- 3) Je n'admets pas tes ultimes propos ou tu écris : « Dans 4 ans, les erreurs d'aujourd'hui ne seront plus commises », car **IL N'Y A PAS EU D'ERREUR**.

Ce n'est pas de ma faute si tes « alliances » n'ont pas fonctionnées ou insuffisamment et si plein de petits clubs totalisent plus de voix que 2 gros clubs réunis.

Tu demandes un débat plus serein et sans suspicion, je ne demande pas mieux, mais tu sais très bien que cela sera impossible tant que tu ne seras pas calife à la place du calife.

Je te souhaite néanmoins d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Pol TOURTE

Président de la LMCA

Le 2^{ème} mail de Gilbert BRUGNON

----- Message d'origine -----

De : "Moto Club Epernay" <motoclubepernay@orange.fr>

Date ven. 23/12/2011 18:44

À : "Nathalie LMCA" <nathalie.lmca@wanadoo.fr>

Objet : Re: réponse

Bonsoir Nathalie,

Cela aurait été plus simple d'avoir ce document lors de l'AG. Il n'empêche que le pv doit comporter mes remarques, même avec ce document remis après le vote.

Concernant le pv de l'AG, ne pas oublier de mentionner que j'ai demandé le budget 2012 (et je ne suis pas le seul à l'avoir fait), la réponse de l'ancien trésorier : " il n'a pas été établi, ce sera à la nouvelle équipe de le faire".

Là, le problème est sérieux, car sans le vote du budget (art 6.2 des statuts) la LMRC ne doit gérer que les affaires courantes et de nouveau refaire une AG pour voter le budget, la FFM devrait vous en dire d'avantage sur ce sujet.

Cordialement

Gilbert BRUGNON

Président du Moto-Club d'Epernay

<http://www.motoclubepernay.com>

Tél / Fax 03 26 54 30 03

MA REPONSE

Re salut Gilbert

Cette fois la coupe est pleine. Depuis plusieurs années, tu agis comme un instituteur qui donnerait des bons et des mauvais points aux élèves de la Ligue Motocycliste de Champagne, or, tu n'as aucune légitimité pour jouer les grands moralisateurs. Arrêtes de nous donner des ordres en utilisant le mode impératif dans tes écrits. Au lieu de faire chier le monde, élection après élection, tu ferais mieux de regarder les résultats et de te poser les vraies questions.

- 1) « Sur 57 voix, pourquoi je n'en obtiens que 21 ? »
- 2) Plus grave, « si on retire mes voix et celles d'un gros club Ami et voisin, il ne me reste plus que 6 voix ? »
- 3) Et encore plus grave : « Pourquoi, de tous les Présidents de clubs qui se présentent, je suis le dernier et le seul à être écarté ? »

Voilà les vraies questions que tu devrais te poser. La ligue, tu n'en a rien à faire. La preuve, lorsque tu programmes une épreuve, tu es le seul club à envoyer ton inscription directement à la Fédération. Lorsque tu fais un changement de date, tu es le seul à envoyer ta demande directement sans passer par la Ligue. Quand tu obtiens un article d'une page dans un journal régional pour ton prochain Rallye FIM, tu ne cites pas une seule fois la LMCA ou la FFM. Alors, pourquoi te bats-tu, depuis 25 ans, pour obtenir la gouvernance d'une instance que tu piétines à longueur d'année ?

Continus à ignorer la Ligue et c'est avec un grand plaisir que la Ligue t'ignorera. Pas pour l'éternité, mais juste pour une paire d'années, le temps de nous laisser travailler tranquillement, dans la sérénité. Après, tu pourras faire ton grand retour et préparer la campagne 2016, faire des alliances avec qui tu veux et essayer à nouveau d'être élu.

A l'avance merci.

Jean-Pol TOURTE

Président de la LMCA

PS : Le budget prévisionnel sera établi lors du prochain Comité Directeur.

FICHE 4 : PREPARATION DES BULLETINS DE VOTE

La Ligue doit préparer avant l'élection des bulletins de vote en vue des différentes élections prévues lors de l'Assemblée Générale électorale.

Il est proposé en conséquence des bulletins types à 1 voix. Les bulletins à 1 voix permettent un meilleur secret du vote. Néanmoins, rien n'interdit de faire des bulletins avec un nombre de voix supérieur (adopter à ce moment là une couleur différente pour chaque type de bulletins). Mais attention le nombre de voix doit quand même permettre de garantir la confidentialité du vote.

A titre d'exemple, prévoir des bulletins de 10 voix alors que seuls 2 ou 3 clubs ont plus de 9 voix n'est pas de nature à garantir la confidentialité du vote.

Les bulletins seront insérés dans des jeux d'enveloppes cachetées avec des étiquettes précisant le nom du club et le nombre de voix.

Conseils :

-Prévoir un jeu de bulletins de vote pour l'élection au Comité Directeur, plus un jeu de bulletins de vote pour le cas rare mais envisageable qu'une égalité se présente entre deux ou plusieurs candidats pour la dernière place à pourvoir, trois jeux de bulletins pour l'élection du Président afin d'éviter une perte de temps si l'AG refuse le Président proposé par le Comité Directeur.

-Pour le second représentant de la Ligue au sein de l'AG de la Fédération, il est proposé des bulletins de vote vierges. Le nouveau Président énoncera les candidats et les représentants des groupements affiliés devront inscrire le nom choisi (prévoir deux jeux de bulletins pour l'élection du second représentant de la Ligue au sein de l'AG de la Fédération en cas d'égalité).

Documents Types :

-Bulletin de vote pour le Comité Directeur (**Document Type 4 A**)

-Bulletin de vote pour le Comité Directeur en cas d'égalité (**Document Type 4 B**)

-Bulletin de vote pour la désignation du Président proposé par le Comité Directeur (**Document Type 4 C**)

-Bulletin de vote de l'AG pour l'élection du Président (**Document Type 4 D**)

-Bulletin de vote pour le second représentant de la Ligue au sein de l'AG de la Fédération (**Document Type 4 E**)

Guide pour les élections 2012, conforme aux statuts types des Ligues adoptés le 14 juin 2010 par l'Assemblée Générale de la FFM.

LE 28 DECEMBRE 2011



La Trésorière et le Trésorier Adjoint sont venus chez le Président pour reprendre toute la Comptabilité et les archives. Après un passage à la banque, trois personnes ont désormais la signature :

Le Président, la Trésorière et le Trésorier Adjoint.

Ils ont également accès à la situation financière en ligne.

AGENDA

6 Janvier 2012 : REUNION COMMISSION D'ENDURO

Au Buffalo Grill à Tinquieux.

Ordre du Jour :

- Election du Président
- Présentation des nouveaux membres
- Arrivée éventuelle des 50cc et 125cc – 4 temps en Enduro
- Coupe de France du 6 mars 2012 dans l'Ardèche
- Stage enduro des 17 et 18 mars 2012 à Vertus avec Frédéric Lambert
- Election d'un représentant des pilotes.

7 janvier 2012 : CASM ET GUIDONS

Lieu : Vertus

CASM : toute la journée avec Thierry SANZEY, pour l'instant environ 20 inscrits.

L'après-midi, GUIDONS : avec Isabelle DUBOIS, des demandes, mais pas encore d'inscrit.

La cession suivante des CASM aura lieu à Sommauthe le 11 février 2012. Déjà 10 inscrits.

27 Janvier 2012 : COMMISSION MOTO-CROSS ET COMITE DIRECTEUR

Retenez cette date car elle est définitive. Seule incertitude le contenu de la réunion. Actuellement, nous nous dirigeons vers la formule suivante :

18 h 30 / 20 h : Moto-Cross

20 h / 22 h 30 ou 23 h : Comité Directeur.

Le repas se déroulera pendant le Comité Directeur.

MODIFICATION CALENDRIER :

Il faut ajouter au Grand-Est quad l'épreuve de MARICOURT

le 14 octobre 2012 dans le 60.

Ce championnat comprendra donc 8 épreuves au lieu de 7.

Cette feuille est destinée à tous les dirigeants de la ligue.

Vous pouvez m'envoyer des textes ou réagir sur une info.